



Stratégie multicanaux pour l'alarme et l'information en cas d'événement

Perspectives 2035

Quels moyens la protection de la population doit-elle utiliser à l'avenir pour informer, alerter et transmettre l'alarme à la population ? La stratégie multicanaux pour l'alarme et l'information en cas d'événement vise à l'adoption des mesures nécessaires, à l'éventuelle adaptation des bases juridiques et à la disponibilité des ressources requises.

**La stratégie devrait être soumise au Conseil fédéral pour discussion en 2024.
La consultation du message correspondant est prévue pour début 2025
(état : février 2024)**

Contexte

- Conformément à la LPPCi, l'OFPP a pour mission d'exploiter des systèmes d'information, d'alerte et d'alarme et de les mettre à la disposition des partenaires de la protection de la population. Ces systèmes sont aujourd'hui déjà commandés par un système central commun.
- Actuellement, différentes questions se posent quant au développement des canaux disponibles pour informer, alerter et transmettre l'alarme à la population. La mise hors service de la FM, les enseignements tirés de la guerre en Ukraine concernant l'information de la population et les changements de comportement du grand public par rapport aux médias sont notamment concernés. Parallèlement, une intervention parlementaire a été déposée pour l'introduction de la diffusion cellulaire (motion Riniker).
- C'est pourquoi l'OFPP élabore depuis 2023 une stratégie pour le développement de l'information, de l'alerte et de la transmission de l'alarme à la population. Plusieurs études techniques ont déjà été effectuées depuis 2022, dont les résultats seront intégrés dans la stratégie.

Perspectives

- La stratégie sera soumise aux cantons au printemps (CCO et conférence annuelle CG MPS) pour une consultation informelle et devrait être présentée au Conseil fédéral en été 2024. Sur la base de la décision du Conseil fédéral, il est prévu d'élaborer un projet de consultation d'ici la fin de l'année, avec la participation de divers organes concernés. Le message proposera les

moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie et comprendra, le cas échéant, des adaptations des bases juridiques. La consultation aura probablement lieu début 2025.

Défis actuels

- La stratégie multicanaux doit atteindre son objectif au travers d’une approche flexible utilisant les canaux les mieux adaptés à la situation en nombre aussi restreint que possible. Les canaux disponibles doivent être combinés de manière optimale afin d’obtenir l’effet escompté.
- Les ressources doivent être garanties dans un contexte financier difficile.

Rôle de la Confédération

L’OFPP exploite et développe les systèmes d’information, d’alerte et d’alarme pour la protection de la population. Il est en contact continu avec les utilisateurs des canaux et du système central.

Rôle des cantons

Les systèmes étant utilisés dans le cadre de la gestion d’événements, les utilisateurs sont des organes cantonaux, en situation normale comme dans la plupart des scénarios. Les cantons sont en contact avec l’OFPP à différents niveaux concernant l’utilisation et le développement des canaux.

Données du projet (état : février 2024)	
Responsabilité	NEOC, coordination AIE
Durée	La stratégie sera élaborée à l’horizon 2035. Les décisions politiques doivent être prises d’ici 2025.
Décisions politiques	Conseil fédéral : discussion 2024. Parlement : message 2025/2026
Investissements	Les investissements dépendent des décisions politiques.
Ressources financières de la Confédération	Les ressources financières nécessaires jusqu’en 2035 dépendent des décisions politiques.

Ressources financières des cantons

Il faut s'attendre à ce que les ressources financières des cantons soient sollicitées en cas de développement des points de rencontre d'urgence (installations pour le chargement des téléphones portables ou wi-fi). Les mesures possibles doivent être précisées dans le cadre d'un dialogue entre l'OFPP et les cantons ; elles servent avant tout à couvrir les besoins de la population et, en second lieu, à informer et à transmettre l'alarme.